

TARIF DE BASE

Entretien préalable

Séance d'environ 45 à 60 mn., menée par une médiatrice : Frs.. 180.-/h, TVA non comprise.

Médiation familiale, médiation de voisinage, médiation interculturelle

Le tarif horaire est de Frs. 210.- (TVA non comprise) pour une médiation simple (une médiatrice) et de Frs. 350.- (TVA non comprise) pour une co-médiation (deux médiatrices).

Ce tarif peut être adapté en fonction de la difficulté de l'affaire et du nombre de parties.

Les séances sont à régler directement sur place à la fin de chaque entretien.

Médiation en entreprise | Médiation commerciale | Médiation dans le domaine de la construction

Tarif établi en fonction de la difficulté de l'affaire et du nombre de parties; le tarif de base est de Frs. 280.-/h.

Un décompte sera établi lors de la clôture du dossier.

Frais annexes

Les divers frais annexes énumérés ci-après seront facturés au tarif horaire de Frs. 150.- (TVA non comprise) :

- Préparation du dossier
- Entretiens téléphoniques, correspondance, e-mails, copies
- Rédaction de convention, rapports
- Frais de déplacement (en cas de déplacement à plus de 10 km du bureau du médiateur)
- Location de salles de séance, si nécessaire

Un décompte sera établi lors de la clôture du dossier.